

Un-e Infirmier-ère diplômé-e d'État (IDE)

Missions :

Au sein de l'équipe pluridisciplinaire, sous l'autorité de la Direction et en lien avec l'IDEC ou le médecin référent, vos missions seront les suivantes :

- Assurer les soins auprès de Résidents en établissements non médicalisés ou en famille d'accueil spécialisée
- Assurer le contrôle de la distribution des médicaments et être garant de la bonne mise en forme du DUL.
- Cerner l'état des résidents (clinique, psychologique) et consigner les informations recueillies dans le dossier médical.
- Assurer la sensibilisation, la prévention et l'appui auprès des équipes d'établissements non médicalisés dans le domaine de la santé.
- Faire remonter les besoins des personnes en terme de bilans paramédicaux (ergothérapeute, psychomotricien).
- Assurer le Soutien dans le nursing auprès des personnes accompagnées en phase aiguë d'une maladie, en attente d'une orientation en établissements médicalisés, en situation complexe.
- Assurer les soins techniques infirmiers ponctuels, en attente du relai de droit commun à favoriser.
- Assurer la Surveillance de l'état clinique des personnes accompagnées (constantes, fonctions d'élimination, comportement, ...).
- Participer à la Coordination du parcours d'accompagnement et de soin des personnes .
- Assurer la qualité et la continuité du parcours de soin.
- Garantir la qualité des soins prodigués.

Profil :

Titulaire d'un diplôme d'État d'Infirmier (IDE) vous avez une connaissance avérée de la déficience intellectuelle, des personnes en situation de handicap et du secteur médico-social. Les capacités d'organisation, d'anticipation, de synthèse et le sens du travail d'équipe sont indispensables.

Rémunération :

Convention Collective Nationale de Travail des établissements et services pour personnes handicapées et inadaptées du 15 mars 1966.

Permis B obligatoire